

Sortir Du Ghetto

MADELEINE GARIÉPY-DUBUC



This article compares the situation of women in non-traditional jobs in Quebec and in the United States. There has been some progress in the U.S., thanks largely to the League of Women Voters and the Equal Rights Advocates. The author urges Quebec women's organizations to play the same active role as their American counterparts.

Secrétaires, enseignantes, infirmières . . . voilà des rôles bien à nous. En sortir n'est pas facile et une jeune fille qui veut aller vers les métiers de la construction, de l'aéronautique et du transport ne trouve pas les portes grandes ouvertes.

Ici, là, on rencontre quelques initiatives favorables; ainsi le ministère de la Main d'oeuvre et de l'Immigration favorise l'inscription de quelques femmes à des cours de mécanique se rapportant à l'aéronautique et donnés au Cégep Edouard-Montpetit. Mais ces initiatives sont rares.

Ayant eu l'occasion de rencontrer la responsable du *Women's Bureau* américain, Madeleine Mixer, je lui demandais quelle était la situation aux Etats-Unis.

'Malgré une législation d'avant-garde et les efforts du *Women's Bureau* du département du travail, les choses ne progressent que très lentement, aussi peut-on légitimement demander: Pourquoi les femmes sont-elles:

- 1% des mécaniciens automobiles
- 2% des principaux d'écoles secondaires
- 2% des ingénieurs
- 2% des apprentis dans les métiers spécialisés
- 3% des recteurs de collèges ou universités
- 4% des officiers de police
- 9% des médecins
- 15% des scientifiques
- 99% des secrétaires?'

Ces chiffres sont ceux des U.S.A., ce qui ne manque pas de m'étonner. Alors on

me répond: 'C'est que les mentalités ne changent que très lentement, et cela dans quatre états dont je suis responsable: Californie, Hawaii, Arizona et New Mexico'. Elle connaît les statistiques pour le Canada, dont il faut admettre qu'elles traînent généralement de l'arrière. Elle souligne qu'au Québec, ce qui est réconfortant, c'est le grand nombre de jeunes filles dans les universités, mais pour le reste . . . Proportionnellement, il y a la moitié moins de femmes cadres dans la fonction publique provinciale maintenant qu'il y a sept ans, et l'écart du salaire moyen s'agrandit entre les hommes et les femmes, passant en quelques années de 80% à 88% l'an dernier.

'De nombreux programmes spéciaux sont mis en oeuvre chez nous pour combattre ces tendances', n'affirme Madeleine Mixer, 'surtout cette réglementation qui donnera les contrats du gouvernement aux seules compagnies qui respectent les normes d'emploi pour les noirs et les femmes (Affirmative action).'

'Mais aussi, ajoute-t-elle, des programmes d'emploi et d'information s'attaquent là où le rattrapage est le plus nécessaire; dans les métiers de la construction par exemple, où des pourcentages précis devront être atteints, 5% en 1980 et 6.9% en mars 81'.

Aussi, tous les contracteurs et sous-contracteurs américains faisant affaire avec leur gouvernement fédéral, devront s'assurer que:

'Il y a une augmentation constante de femmes qui sont considérées pour un emploi' et de plus, 'ils devront maintenir un milieu de travail libre de toute intimidation et coercition. Là où c'est possible, désigner deux femmes ou plus sur un même projet de construction'.

Tous ces avantages sont le résultat de deux actions légales contre le Département du travail des Etats-Unis, actions entreprises par deux grandes associations féminines: La Ligue des femmes électriques (League of Women Voters) et les Avocates des droits égaux (Equal Rights Advocates); ces nouveaux règlements ont été établis en novembre 78 et ont pour but d'aider les femmes à accéder à des emplois non-traditionnels. Cela se fera premièrement en établissant des standards de participation dans l'industrie de la construction, deuxièmement en établissant des règlements afin de promouvoir l'égalité d'accès aux programmes d'apprentissage.

Se pourrait-il, qu'ici, nos grandes associations de femmes se verront obligées, elles aussi, d'intervenir et de prendre action?